



Laboratoire de droit d et nouvelles tec

JOURNÉE D'ÉTUDES : 'CORPS & DROIT - DES FUNÉRAILLES ROYALES AU TRANSHUMANISME'

Cette journée d'études, organisée en marge de l'exposition sur les funérailles royales du château de Versailles, se propose d'appréhender la richesse des questions que pose le corps au droit et les réalités concrètes auxquelles le juriste se trouve confronté sur un plan éthique.

Journée d'études :

> [Télécharger le programme \[PDF - 994 Ko\]](#)

Sous la direction scientifique de :

Claire Bouglé-Le Roux, Maître de conférences en histoire du droit à l'UVSQ

Sophie Petit-Renaud, Professeur d'histoire du droit à l'UVSQ

Propos :

Cette journée d'études se propose de rebondir sur l'importante exposition consacrée par le Château de Versailles aux funérailles royales de Louis XIV, organisée du début octobre à la fin du mois de février. Profitant de l'évènement, le **laboratoire D@NTE** de la Faculté de droit et de science politique et le **Collège de Droit** y voient l'occasion de **lancer une réflexion transdisciplinaire de nature à solliciter les historiens, les juristes, mais aussi les scientifiques, notamment des médecins, autour de la thématique du corps et du droit.**

Envisager l'emprise des corps par le droit pose d'emblée la question des limites juridiques qui s'imposent au corps, à la frontière de la personne et de l'objet. Si la métaphore du double corps du roi magistralement exposée par Ernst Kantorowicz incite à concevoir le corps dans sa nature politique comme dans son enveloppe physique, elle souligne l'élaboration d'un droit français incarné. Symbole d'un discours politique et juridique sous-jacent qui donne à voir le droit plutôt qu'à l'exprimer, le corps exhibé est aussi, notamment en droit criminel, l'objet d'attentions particulières, tandis qu'il apparaît comme un enjeu considérable dans les recherches médico-légales. Si l'appréhension directe par le droit civil reste timide, abstraction faite de la notion de personne, le droit canonique se singularise en y trouvant une source féconde d'inspiration.

L'actualité des rapports qu'entretiennent le corps et le droit incite à réinvestir un thème qui connaît aujourd'hui de profonds bouleversements, dans un monde où le corps distinct de la personne apparaît objet de convoitise du fait d'innovations techniques sans précédent qui ne vont pas sans poser aux juristes des questions inédites touchant aux limites de la science, ainsi qu'à la philosophie et à la morale.

Une journée d'études sur le thème du Corps et du Droit organisée en marge de l'exposition sur les funérailles royales apparaît très pertinente sur un plan didactique dans la mesure où elle serait l'occasion d'associer les étudiants du Collège de Droit à cet évènement et de leur permettre d'**appréhender les réalités concrètes auxquelles le juriste se trouve confronté et la nécessité pour lui de privilégier une approche prudentielle qui passe par les dimensions historique, philosophique et morale.**

La problématique de cette première journée d'études vise à **montrer la manière dont le juriste a pu mettre à profit le corps sur un plan symbolique, et la richesse des questions que pose le corps au droit pour en garantir la protection.** Elle passe donc par l'examen de thématiques allant du corps exhibé au corps maîtrisé par le droit pour s'appesantir dans un second volet sur son utilisation à des fins techniques en s'attachant à

la question du corps éprouvé et à l'enjeu que constitue sur un plan éthique les bouleversements attendus sur le plan de l'innovation par la recherche scientifique récente relative à l'homme augmenté.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Journée d'études organisée par le Collège de Droit de la Faculté de Droit de l'Université Versailles Saint Quentin en Yvelines, avec l'aimable accueil du Centre de Recherches du Château de Versailles

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Inscription obligatoire : dante@uvsq.fr